

En 1991, la Conférence des Services Mondiaux a voté deux motions — la première pour réaffirmer que l'OSM gère la propriété intellectuelle de NA pour la Fraternité de NA, et la deuxième pour réaffirmer que l'OSM est le seul éditeur et distributeur de toute la littérature de NA.

À cette époque, l'expert en propriété intellectuelle de l'OSM avait expliqué à la Conférence :

« Nous devons faire ceci pour le bien de tous ceux qui n'ont ni le temps, ni l'énergie ni la curiosité de réfléchir à ce qui s'est réellement passé et qui préféreraient que le passé consiste en ce qu'ils croient s'être passé ».

Et nous sommes de nouveau confrontés au même problème — un nombre croissant de nos membres copient et distribuent de manière sauvage de la littérature NA partout dans le monde, semant la confusion et brisant l'unité, y compris dans des lieux où NA n'en est qu'à ses débuts. En particulier, certains ont publié un document contenant la troisième édition révisée de notre texte de base avec la deuxième édition de la quatrième et de la neuvième tradition, un texte qui a été compilé par quelques individus et qui **n'a jamais été validé par la fraternité**. Il était déjà assez regrettable que nous ayons ce débat récurrent en interne ; maintenant, le problème est devenu public car ces textes ont été distribués dans des institutions.



L'origine de ce conflit remonte à plus de 30 ans. L'histoire de notre texte de base peut être racontée de plusieurs manières différentes, avec des bons et des méchants différents, selon celui qui la raconte.

Voici pourtant certains faits qui, eux, ne sont pas discutables :

1. Ceci est contraire à la conscience de groupe.

Notre fraternité s'est exprimée sur ce sujet à plusieurs reprises,

- ❖ tout d'abord en 1984, quand la fraternité a voté le retour à la première version de la quatrième et de la neuvième tradition,
- ❖ et de nouveau en 1988 quand la conférence a rejeté l'idée de gros amendements au texte allant au-delà de la correction d'erreurs dans la quatrième édition,
- ❖ et de nouveau en 1991 quand la conférence a voté contre un réexamen de l'édition de notre livre,
- ❖ et de nouveau en 1993 quand notre fraternité a approuvé le Droit de Propriété Intellectuelle de la Fraternité,
- ❖ et de nouveau très récemment en 2004 quand une motion du ROC a été votée pour autoriser certaines révisions de notre texte de base mais précisant qu'aucune modification ne devait être apportée aux chapitres un à dix de ce texte. Cette motion de 2004 a abouti à la sixième édition de notre texte de base qui a été approuvée à l'unanimité en 2008.

2. Ceci est illégal.

La reproduction sauvage de littérature NA est une violation flagrante de la propriété intellectuelle. Les groupes de NA peuvent copier et distribuer de la littérature NA pour une utilisation en leur sein mais cette possibilité ne s'applique ni à des individus ni à des entités de service.

3. **Ceci n'a aucun sens.** Pour couronner le tout, les extraits de la quatrième et de la neuvième tradition réintégrées dans le texte des documents distribués ne correspondent pas à la compréhension de la plupart des membres de ce qu'est le service de NA. En parlant des comités, des bureaux et des activités de service, cette version de la quatrième tradition dit « **ils ne sont pas NA** ». Cette version de la neuvième tradition dit que les conseils ou les comités de service « **ne font pas partie de Narcotiques Anonymes.** » Ceci n'a vraiment aucun sens. Les fonds que vous récoltez lors d'une fête sont-ils une dotation externe ? Votre comité local H & I ne fait-il pas partie de NA ?

Nous écrivons ce texte au nom des Services Mondiaux de NA et nous nous considérons avec gratitude comme faisant partie de NA. Les SMNA fournissent un soutien et des services aux dépendants, aux réunions et aux entités de service dans 132 pays qui parlent 77 langues. En diffusant le plus possible notre message, nous entretenons des relations avec des professionnels et des élus qui ont une influence sur la vie des dépendants dans le monde entier. Voici quelques chiffres pour vous donner une idée de notre travail. Au cours de l'année 2013–2014, nous avons :

- ❖ distribué gratuitement pour 460 000 \$ de littérature ;
- ❖ répondu à plus de 5 800 demandes d'information de prisonniers en envoyant des kits d'information et de littérature NA ;
- ❖ envoyé plus de 450 kits de démarrage pour les groupes et plus de 45 kits institutionnels ;
- ❖ organisé des réunions trimestrielles de RP avec 206 localités et des serviteurs de confiance de sept pays sur quatre continents, ainsi que des réunions web H & I avec 149 serviteurs de confiance de 13 pays sur quatre continents ;
- ❖ publié 54 nouvelles traductions de documents de notre littérature, ce qui fait un total de 900 titres de littérature NA de rétablissement traduits ; et
- ❖ participé à 32 événements de développement et événements de zone de la fraternité.

L'argent nécessaire pour financer ces services provient principalement des ventes de littérature. Par nature, lorsque vous achetez un texte de base, vous contribuez au financement de la littérature que nous donnons partout dans le monde et à celui de nos autres actions.

Malgré ces faits, certains diront que notre texte de base est trop cher et que c'est pour cette raison qu'ils diffusent de manière illégale des versions non-approuvées. Mais encore une fois, notre Fraternité a la conscience tranquille : une motion pour produire un texte de base à faible coût a été soumise à la conférence au moins neuf fois ; elle a été validée une fois, repoussée deux fois et refusée au moins six fois.

Au final, il ne s'agit ni de pouvoir ni d'opinion individuelle ; il s'agit des principes spirituels de notre conscience de groupe et de l'unité de NA. Merci de respecter les décisions de notre fraternité. La littérature illégale n'a pas sa place dans nos réunions. Pour de plus amples informations sur la propriété intellectuelle de NA et sur le rôle des services mondiaux dans sa protection, consultez la page www.na.org/fipt.

